



Demande de naturalisation avant 5 ans de séjour en France

Par **ismail49**, le **13/05/2019** à **09:40**

Bonjour,rrnrnJe suis marocain, arrivé en France en février 2017, j'ai effectué une année d'étude (BAC+6 : mastère spécialisé), j'ai eu mon diplôme en novembre 2018, actuellement je suis en CDI avec une carte un passeport talent.rrnrnAi-je la possibilité de déposer une demande de naturalisation même avant 5 ans vu que ma situation est plus stable avec ce passeport talent ? Puis-je faire ma demande de suite vu qu'au bout de ces 4 ans de passeport talent j'aurai dépassé les 5 ans en France ?rrnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **13/05/2019** à **09:43**

Bonjour,rrnrnQuestion à poser à votre préfecture car tout dépend du type de master que vous avez passé et obtenu.

Par **amajuris**, le **13/05/2019** à **10:33**

bonjour,rnvoir le lien ci-dessous qui donne la durée de résidence en france exigée selon la situation du demandeur:rnhttps://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213rnsalutations